



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 20 février 2026

Monsieur le Directeur général adjoint Ressources Humaines et Modernisation,

Nous avons rencontré mercredi 11 février dernier monsieur l'Administrateur général de l'Opéra, monsieur le Directeur du Ballet, madame l'Administratrice du Ballet, madame la Directrice du Dialogue Social par interim et la délégation des danseurs. Nous les avons alertés sur le fait que les danseurs soient dans l'attente d'une réponse relative au renouvellement de leurs contrats, pour certains en CDD, pour d'autres en CDI, ce qui crée un profond malaise et l'incapacité d'anticiper une réorganisation tant professionnelle que personnelle.

En effet, la date à laquelle la réponse doit légalement leur être faite est extrêmement tardive au vu des possibilités de recrutements dans d'autres compagnies de danse pour la saison prochaine, et nul part ailleurs en France les danseurs sont laissés dans une telle incertitude.

Il a toujours été d'usage de faire part aux danseurs des intentions de la direction de continuer ou non à poursuivre le travail ensemble, dès le mois de décembre ou janvier. C'était le cas sous la direction de monsieur Vu An, qui recevait individuellement les danseurs à cette période. En effet, il s'agit de professions spécifiques qui s'organisent par saisons, les auditions pour intégrer les compagnies de danse ayant lieu tôt dans l'année.

Monsieur l'Administrateur général de l'Opéra nous a affirmé que la direction de l'Opéra et du Ballet ne pouvait communiquer les entretiens professionnels avant fin mars et qu'il n'avait pas la main ni l'autorisation de votre DGA pour faire une quelconque réponse aux danseurs.

Nous vous demandons donc d'autoriser la Direction de l'Opéra à communiquer aux artistes le renouvellement ou non de leur contrat au plus vite, afin que ceux qui ne seraient pas renouvelés puissent organiser leur vie professionnelle et personnelle pour la prochaine saison.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général adjoint, l'expression de nos salutations respectueuses.

**PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur**

Violaine DARMON
Référente de la section Opéra